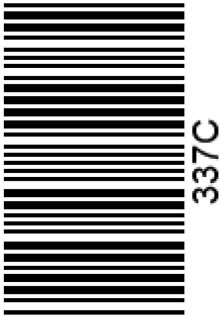


کد کنترل

337

C



337C

آزمون ورودی دوره‌های کارشناسی ارشد ناپیوسته - سال ۱۴۰۴

صبح پنجشنبه

۱۴۰۳/۱۲/۰۲



جمهوری اسلامی ایران
وزارت علوم، تحقیقات و فناوری
سازمان سنجش آموزش کشور

«علم و تحقیق، کلید پیشرفت کشور است.»
مقام معظم رهبری

فرانسه (کد ۱۱۲۶)

عنوان مواد امتحانی، تعداد و شماره سؤال‌ها

ردیف	مواد امتحانی	تعداد سؤال	از شماره	تا شماره
۱	متون حقوق به زبان فرانسه	۲۵	۱	۲۵

این آزمون نمره منفی دارد.

استفاده از فرهنگ لغت مجاز نیست.

حق چاپ، تکثیر و انتشار سؤالات به هر روش (الکترونیکی و...) پس از برگزاری آزمون، برای تملکی اشخاص حقیقی و حقوقی تنها با مجوز این سازمان مجاز می‌باشد و با متخلفین برابر مقررات رفتار می‌شود.

* داوطلب گرامی، عدم درج مشخصات و امضا در مندرجات کادر زیر، به منزله عدم حضور شما در جلسه آزمون است.

اینجانب با شماره داوطلبی با آگاهی کامل، یکسان بودن شماره سندلی خود با شماره داوطلبی مندرج در بالای کارت ورود به جلسه، بالای پاسخنامه و دفترچه سؤالات، نوع و کد کنترل درج شده بر روی جلد دفترچه سؤالات و پایین پاسخنامه ام را تأیید می‌نمایم.

امضا:

متون حقوق به زبان (فرانسه):

I – Cochez la réponse correcte:

- 1- Chaque citoyen est tenu de respecter les lois en vigueur. Il ne peut, sous aucun prétexte, à ses obligations légales. Lorsque ne sont pas respecté(e)(s), les autorités compétentes peuvent immédiatement intervenir rétablir l'ordre et sanctionner les infractions.
- 1) se soustraire / celles-ci / pour 2) s'en soustraire / celles-là / de
3) en soustraire / ceux-là / pour 4) soustraire / ceux-ci / à
- 2- "Bien que le prévenu des preuves en sa faveur, il demeure responsable des faits reprochés, à moins qu'il ne puisse démontrer une absence totale d'intentionnalité dans ses actes, ce qui par le juge compétent."
- 1) ai fourni / devra évaluer 2) eut fourni / devrait évaluer
3) ait fourni / devra être évalué 4) aurait fourni / devrait être évalué

II – Trouvez l'intrus dans les expressions soulignées:

- 3- Lorsqu'une décision administrative¹ est annulée pour excès de pouvoir², ses effets sont réputés n'avoir jamais existé, sauf si le juge décide, pour des motifs d'intérêt individuel³, d'en limiter la portée rétroactive afin de préserver la sécurité juridique⁴.
- 4- L'autorité parentale¹ confère aux parents le droit et le devoir de protéger leur enfant, de gérer² ses biens et de prendre des décisions importantes pour son avenir³, tant que ces décisions respectent l'intérêt général⁴ de l'enfant.

III – Complétez le texte suivant à l'aide des réponses proposées (5-9):

"La déclaration des droits de l'homme et (5) de 1789 affirme que la (6) consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Elle reconnaît également que l'exercice des (7) de chacun a pour limite l'égalité et le respect des droits d'autrui. Ces principes fondamentaux forment le socle des (8)

républicaines et s'inscrivent dans le cadre de l'état de droit, garantissant ainsi la justice et la (9) sociale."

- 5- 1) de l'être 2) du citoyen 3) de l'individu 4) de l'humanité
- 6- 1) la liberté 2) l'égalité 3) la justice 4) la solidarité
- 7- 1) obligations 2) pouvoirs 3) droits 4) devoirs
- 8- 1) valeurs 2) structures 3) réformes 4) déclarations
- 9- 1) l'opinion 2) la cohésion 3) l'ordre 4) la paix

IV – Lisez le texte suivant et répondez aux questions 10 à 15:

Le loyer de base ne peut être augmenté au cours du bail, sauf si ce dernier comporte une convention de travaux permettant sa réévaluation en fonction des améliorations. A l'expiration du bail, il n'est pas possible, en principe, de réévaluer le loyer de base, sauf si celui-ci a été manifestement sous-évalué au moment de la conclusion du contrat, ou si des travaux importants équivalant à la dernière année de loyer ont été réalisés.

En cas de sous-évaluation manifeste, le bailleur peut, six mois avant l'expiration du contrat proposer un nouveau loyer, en fournissant des références concernant les prix constatés dans le voisinage dans les mêmes conditions que celles indiquées précédemment. Si le locataire refuse ou ne répond pas, le bailleur doit saisir la commission départementale de conciliation quatre mois avant l'expiration du bail, à moins que le locataire ne la saisisse lui-même. Si les parties ne parviennent pas à un accord, elles doivent alors saisir le tribunal d'instance avant l'expiration du bail, même si la commission n'a pas encore statué, car, faute de l'avoir fait, le contrat sera renouvelé aux conditions antérieures.

- 10- **Quelle est l'idée générale de ce passage?**
- 1) Le cautionnement des loyers 2) Le montant des loyers libres
- 3) Les loyers réglementaires 4) La révision des loyers
- 11- **Dans quelle situation spécifique la réévaluation du loyer peut-elle être basée sur des travaux réalisés par le bailleur?**
- 1) Si les travaux améliorent l'esthétique du logement.
- 2) Si les travaux sont effectués après la signature du bail.
- 3) Si les travaux représentent au moins une année de loyer.
- 4) Si les travaux sont ordonnés par une autorité administrative.

- 12- **Quelles références le bailleur doit-il utiliser pour proposer un nouveau loyer en cas de sous-évaluation manifeste?**
- 1) Les prix des logements similaires dans le voisinage.
 - 2) Les prix des logements en centre-ville uniquement.
 - 3) Les prix moyens publiés par l'administration.
 - 4) Les prix pratiqués dans tout le département.
- 13- **Si le locataire refuse ou ne répond pas à la proposition de nouveau loyer, quelle est la première action obligatoire du bailleur?**
- 1) Consulter un expert immobilier agréé.
 - 2) Saisir directement le tribunal d'instance.
 - 3) Envoyer une mise en demeure au locataire.
 - 4) Saisir la commission départementale de conciliation.
- 14- **Pourquoi les parties doivent-elles saisir le tribunal d'instance avant la fin du bail en cas de désaccord?**
- 1) Parce que le locataire doit être entendu en justice.
 - 2) Parce que la commission départementale n'a pas le pouvoir de trancher.
 - 3) Parce que le tribunal est la seule autorité compétente pour résoudre le litige.
 - 4) Parce que le contrat sera automatiquement reconduit aux anciennes conditions sinon.
- 15- **Que se passe-t-il si la commission départementale de conciliation n'a pas statué avant la fin du bail?**
- 1) Le bail sera renouvelé aux conditions précédentes.
 - 2) Le bailleur pourra augmenter librement le loyer.
 - 3) Le tribunal d'instance ne pourra pas statuer.
 - 4) Le contrat de bail sera annulé.

V – Lisez le texte suivant et répondez aux questions 15 à 20:

Douzième article : La religion officielle de l'Iran est l'Islam de confession Dja'farite (chiite) duodécimaine et ce principe est éternellement immuable; et les autres confessions islamiques bénéficient d'un respect intégral; les adeptes de ces confessions sont libres d'accomplir leurs rites religieux selon leur jurisprudence religieuse "Fighh"; leur éducation et leur instruction religieuses ainsi que leur statut personnel (mariage, divorce, succession, testament) et les litiges qui en découlent et se trouvent portés devant les tribunaux, sont reconnus officiellement. Dans chaque région où les adeptes de l'une quelconque de ces confessions sont majoritaires, les règlements locaux seront, dans les limites de compétences des conseils, conformes à cette confession, tout en préservant les droits des adeptes des autres confessions.

- 16- **Le mot souligné « immuable » est un synonyme de:**
- 1) variable
 - 2) constant
 - 3) immobilier
 - 4) intouchable

- 17- **Lequel de ces énoncés n'est pas correct sur les confessions islamiques reconnues en Iran?**
- 1) Elles bénéficient toutes d'un respect intégral.
 - 2) Les litiges découlent du statut personnel de leurs adeptes.
 - 3) Elles sont libres d'accomplir leurs rites religieux selon leur jurisprudence.
 - 4) Leur statut personnel n'est officiellement reconnu que dans les régions où elles sont majoritaires.
- 18- **Laquelle de ces conditions n'est pas citée dans le texte pour que les règlements locaux soient conformes à une confession?**
- 1) Les règlements locaux seront conformes dans les limites de compétences des conseils.
 - 2) Les litiges portés devant les tribunaux, doivent être reconnus officiellement.
 - 3) Il faut préserver les droits des adeptes des autres confessions.
 - 4) Ses adeptes doivent être majoritaires dans cette région.
- 19- **le pronom «en» souligné dans le texte, remplace**
- 1) les autres confessions islamiques
 - 2) la jurisprudence religieuse
 - 3) le statut personnel
 - 4) les rites religieux
- 20- **Ce texte est probablement**
- 1) tiré d'une loi.
 - 2) la clause d'un accord bilatéral.
 - 3) tiré d'un article sur les lois internationales.
 - 4) la conclusion d'une recherche scientifique sur la religion.

VI – Lisez le texte suivant et répondez aux questions 21 à 25:

Nul ne peut être arrêté sauf dans les cas et suivant les modalités déterminées par la loi. En cas de détention provisoire, les chefs d'accusation et leurs indices probants doivent être immédiatement communiqués et explicités par écrit à l'accusé; le dossier préliminaire doit être adressé aux autorités judiciaires compétentes, dans un délai maximum de vingt-quatre heures, les mesures préparatoires du procès devant être prises dans les plus brefs délais. Tout contrevenant à cet article sera puni selon la loi.

- 21- **Le mot souligné «détention» est un synonyme de**
- 1) libération
 - 2) infraction
 - 3) incarcération
 - 4) accusation
- 22- **Selon le texte, l'accusé a le droit de**
- 1) recevoir le dossier préliminaire
 - 2) punir tout contrevenant selon la loi
 - 3) prendre les mesures préparatoires du procès
 - 4) prendre connaissance des chefs d'accusation et leurs indices probants
- 23- **Comment est-ce qu'on pourrait paraphraser « les chefs d'accusation et leurs indices probants »?**
- 1) les principales accusations et les modalités déterminées par la loi.
 - 2) chacun des éléments de l'accusation et les signes qui les prouvent.
 - 3) les crimes commis par un accusé et les prohibitions y afférentes.
 - 4) les auteurs des crimes et ceux qui les ont dénoncés.

24- **Lequel de ces énoncés n'est pas correct?**

- 1) Les mesures préparatoires du procès seront prises dans un délai maximum de 24 heures.
- 2) C'est aux autorités judiciaires compétentes que le dossier préliminaire sera adressé.
- 3) L'accusé sera mis au courant de ses chefs d'accusation par écrit.
- 4) Dans certains cas, certaines personnes peuvent être arrêtées.

25- **Ce texte est probablement**

- 1) la conclusion d'une recherche scientifique
- 2) tiré d'un article sur les crimes de guerre
- 3) la clause d'un accord bilatéral
- 4) tiré d'une loi

